

L'actu

L'actu du mois

Protection juridique des majeurs.
Les tutelles sur la voie 2002-2 p. 4

L'actu essentielle

Politique du handicap. L'État satisfait,
le secteur désabusé p. 6

L'actu professionnelle

Hôpital, patients, santé et territoires.
Des décrets avant le printemps? ... p. 8
Financement de l'aide à domicile.
Toujours pas de fonds d'urgence! ... p. 10

L'actu côté légal

Procédure d'autorisation. Dernier
tour de piste pour les Crosms p. 12

L'actu jurisprudence

Ressources humaines.
Quand le management
devient harcèlement moral p. 14

La revue de presse p. 16

Reportages

Un groupement, solution
à la fermeture d'un centre p. 18

Un réseau de franchise assure
les emplois de personnes fragiles... p. 20



L'entretien

Alain Cordesse, Président de l'Union
des syndicats et groupements d'employeurs
représentatifs dans l'économie sociale
(Usgeres) p. 22



Dossier



**Nouvelles
compétences :
demain, quels
métiers? p. 24**

Vieillesse
des personnes

handicapées, prise en charge de la
dépendance, exigences plus fortes de
l'usager... Pour répondre, sur le long
terme, à ces évolutions, de nouveaux
métiers plus adaptés voient le jour.

Organisation et management

Équipement

Le bois, un matériau
de construction d'avenir p. 32

Gestion et finances

Le financement des frais
de transport des usagers p. 34

Droit du travail

Faire face à un arrêt maladie
de longue durée p. 35

Administratif et juridique

Gare à la fraude
à l'assurance maladie p. 36

GRH

Lutter contre l'illettrisme p. 37

Hygiène et sécurité

Former ses salariés
aux gestes qui sauvent p. 38

Profil

Un nouveau métier :
le gestionnaire de cas p. 40

Formations/offres d'emploi p. 41

Études et prospectives

Services à la personne :
les ratés du plan Borloo p. 48

À lire p. 50

Agenda p. 51

Compétences

Accompagnant psychologue,
assistant de soins en gérontologie,
responsable d'unité éducative...

Inconnus il y a une dizaine d'années,
à la pointe de la modernité aujourd'hui,
ces métiers seront sans doute banals,
voire totalement dépassés dans dix ans.
Comment prévoir l'évolution des fonctions?
La prospective reste un exercice périlleux.
Et un véritable casse-tête. Formons-nous
assez de profils adaptés aux besoins de
demain? Le système éducatif travaille-t-il
main dans la main avec les organisations
professionnelles? Nul n'est devin.
Mais deux tendances se dessinent toutefois.
Primo, la polyvalence et la polycompétence
sont encouragées. Les équipes devront
acquérir des compétences plurielles en
matière de soins, de travail social et
d'accompagnement de la famille.
Secundo, les emplois d'avenir seront
dans l'ensemble nettement plus qualifiés
qu'aujourd'hui. La prise en charge de
personnes vulnérables requiert des
personnels formés et des prestations
adaptées à leur état. C'est pourquoi,
la professionnalisation est un enjeu
prioritaire. Y compris dans le secteur
de l'aide à domicile qui ne compte que
30 % de salariés qualifiés. Pour y parvenir,
l'accord sur la formation professionnelle
qui s'intéresse aux moins qualifiés peut
apporter des réponses. La validation des
acquis de l'expérience et le congé individuel
de formation sont aussi des outils adaptés.
Voilà en tout cas de vraies questions pour
les directeurs afin
d'adapter les profils
d'aujourd'hui aux
métiers de demain.

Anne Bariet
rédactrice en chef

